

Organigramme de la FEC-CSQ

INSTANCES LOCALES

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (AG) <ul style="list-style-type: none">• Les membres du syndicat	BUREAU EXÉCUTIF* <ul style="list-style-type: none">• Représentantes et représentants élus par l'AG <p>*ou Comité exécutif ou Comité de coordination</p>	CONSEIL SYNDICAL <ul style="list-style-type: none">• Une ou un délégué par département	COMITÉS LOCAUX <ul style="list-style-type: none">• Comités syndicaux• Comités du collègue
--	--	---	---

INSTANCES FÉDÉRATIVES

CONGRÈS <ul style="list-style-type: none">• Les membres délégués des syndicats de la FEC-CSQ, au prorata des membres (le double de la délégation au Conseil général)• Le Bureau exécutif de la FEC-CSQ et les autres membres libérés• Une réunion tous les trois ans	CONSEIL GÉNÉRAL (CG) <ul style="list-style-type: none">• Les membres délégués des syndicats de la FEC-CSQ, au prorata des membres• Le Bureau exécutif de la FEC-CSQ et les autres membres libérés• Quatre réunions par année	CONSEIL FÉDÉRAL (CF) <ul style="list-style-type: none">• Une ou un délégué par syndicat• Se réunit au besoin, entre les Conseils généraux
---	---	---

MEMBRES ÉLUS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL POUR OCCUPER DIFFÉRENTES FONCTIONS À LA FEC

BUREAU EXÉCUTIF (BE) <p>Élues ou élus avec libération:</p> <ul style="list-style-type: none">• Présidence• Trésorerie• Quatre vice-présidences <p>Les femmes ont préséance pour trois des six postes au Bureau exécutif</p>	AUTRES ÉLUES ET ÉLUS <p>Élues ou élus avec libération:</p> <ul style="list-style-type: none">• Coordinatrice du Comité de la condition des femmes• Personne-ressource en relations de travail <p>Élues ou élus sans libération (participation):</p> <ul style="list-style-type: none">• Comité pour prévenir et contrer le harcèlement sexuel, le sexisme et la violence• Coordination du Comité d'action sociopolitique (CASP)• Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation
--	--

COMITÉS DE TRAVAIL FÉDÉRATIFS

CIFAC <p>Comité d'information et de formation sur l'application de la convention collective</p> <ul style="list-style-type: none">• Un ou deux responsables locaux de l'application de la convention collective• Conseillère technique• Personne-ressource en relations de travail• Responsable politique nommé par le BE	COMITÉ DE VIGILANCE <p>Comité qui exerce une vigilance sur les politiques gouvernementales en matière d'éducation et sur les décisions prises par d'autres autorités en matière d'enseignement collégial</p> <ul style="list-style-type: none">• Une ou un délégué par syndicat• Conseiller et agent d'information• Responsable politique nommé par le BE	COMITÉ D'ACTION SOCIOPOLITIQUE <ul style="list-style-type: none">• Une ou un délégué par syndicat• Coordination élue par le CG• Responsable politique nommé par le BE• Réunion au besoin• Participation au Réseau d'action sociopolitique de la CSQ	COMITÉ DE LA CONDITION DES FEMMES (CCF) <ul style="list-style-type: none">• Une déléguée par syndicat• Coordinatrice élue par le CG• Responsable politique nommée par le BE• 4 réunions à distance par année• Participation au Réseau des femmes de la CSQ
---	--	--	---

N.B. D'autres comités peuvent être créés au besoin. **En temps de négociation**, un comité est créé à la FEC-CSQ pour négocier les aspects sectoriels de la convention collective qui concernent uniquement les enseignantes et enseignants de cégep.